

## LES ATOUTS ET GARANTIES DE MEDIATION

- Expertise en tranquillité urbaine notamment sur les problématiques liées à la délinquance et à la jeunesse (compréhension des enjeux, réalisation de diagnostics)
- Compétences professionnelles reconnues pour la résolution des incivilités
- Méthodologies d'intervention adaptées et graduées en fonction des troubles et des publics
- Service assuré exclusivement par des professionnels de la médiation sociale et urbaine, encadrés par coordinateurs experts en prévention et en gestion des conflits
- Reporting détaillé, précis, horodaté et géolocalisé
- Participation aux instances (cellules de veille, CLSPD, GPO, GLTD...)
- Travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Respect des règles juridiques et éthiques : droits fondamentaux, protection des droits des personnes, neutralité, impartialité, libre consentement et participation des habitants
- Adhésion à la charte de la diversité

**médiation**  
SERVICE DE TRANQUILLITÉ

**médiation**  
EXPERTISES

Immeuble Montmorency II - 65, avenue de Bretagne - 76100 ROUEN

 02.32.12.51.66

[www.mediationfrance.com](http://www.mediationfrance.com)  
[bienvue@mediationfrance.com](mailto:bienvue@mediationfrance.com)

RCS Rouen 829 066 075.



MEDIACTION EST UNE SOLUTION POUR REDUIRE LES INCIVILITÉS,  
RÉGLER LES CONFLITS, APAISER LES TENSIONS,  
ET RESTAURER PROGRESSIVEMENT  
UN ENVIRONNEMENT TRANQUILLE ET SÛR.

## PRÉSENCE

Au profit des habitants, les équipes de MEDIACTION assurent une présence rassurante sur l'espace public en effectuant des veilles notamment en fin de journée et en soirée.



Les agents de tranquillité parcourent les différents quartiers en allant vers les habitants. Spécialistes de l'intervention sociale de terrain, ils participent à la création de l'équilibre entre la cohésion sociale et la tranquillité publique.

Toutes les observations et informations recueillies au quotidien, et retranscrites sur l'outil de reporting, contribuent à une meilleure connaissance de la vie du territoire et du ressenti des habitants ainsi qu'à l'établissement de diagnostics.

**VISIBILITÉ DE L'ACTION MUNICIPALE**  
**RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC**  
**SENTIMENT DE SÉCURITÉ**



## DIALOGUE ET MEDIATION

Au profit des habitants, les équipes de MEDIACTION participent à la vie des différents quartiers en échangeant avec l'ensemble des habitants.

Les agents de tranquillité sont visibles, identifiables grâce à leurs vêtements. Ils circulent à pied dans les quartiers de la ville et vont à la rencontre des résidents.

Opérant le plus souvent de façon préventive, ils entretiennent, par leurs comportements et leurs propos un climat positif.

**LIEN SOCIAL**  
**ECOUTE DES HABITANTS**  
**PRÉVENTION**



## RÈGLEMENT DES INCIVILITÉS

Au profit des habitants, les équipes de MEDIACTION règlent les incivilités qu'ils constatent sur le territoire ou qui leur sont signalées.

Les agents de tranquillité interviennent tout au long de leur veille pour résoudre les conflits entre habitants, les occupations abusives de l'espace public, les nuisances sonores, etc. Ils signalent aux services d'urgence toute situation plus problématique.

Un numéro de téléphone dédié est à la disposition des habitants pour solliciter le service de tranquillité.

**PACIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC**  
**APAISEMENT DES TENSIONS**  
**RESPECT DES RÈGLES**



## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Au profit des habitants, les équipes de MEDIACTION alimentent la veille sociale et territoriale.

Les agents de tranquillité repèrent et signalent les situations de détresse. Ils informent les services techniques des dysfonctionnements constatés.

**SIGNALEMENTS**  
**VEILLE SOCIALE**  
CONFIANCE ENVERS LES ÉLUS

## PREMIER SERVICE PRIVÉ DE TRANQUILLITÉ

Dans un contexte de fortes tensions sociales et urbaines, MEDIACTION intervient pour prévenir et lutter contre les incivilités, les conflits, les dégradations, la violence, mais aussi pour recréer du lien social et rétablir un climat de confiance.

MEDIACTION agit en amont des interventions des services de l'Etat (services sociaux, police, gendarmerie, justice) et se positionne comme un acteur majeur de coproduction de la sécurité dans ses périmètres d'action.

## MISE EN PLACE ET GESTION DE DISPOSITIFS DE TRANQUILLITÉ

Pour les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux, MEDIACTION déploie et dirige des équipes de professionnels en charge de la tranquillité des habitants.

## OUTIL DE SUIVI PERFORMANT ET NOVATEUR

Reporting en temps réel de l'activité des agents de tranquillité :

- Synthèse quotidienne de l'ambiance du territoire
- Avis d'intervention détaillés pour chaque action
- Géolocalisation et cartographie des incivilités
- Édition de statistiques

